



**HAL**  
open science

**MENER UNE CAMPAGNE AUX ELECTIONS  
MUNICIPALES A L'HEURE DU COVID-19 DANS  
UNE VILLE QUE L'ON NE CONNAIT PAS.  
METHODE ET RESULTATS, L'EXEMPLE DE  
MEURSAULT**

Clément Genty

► **To cite this version:**

Clément Genty. MENER UNE CAMPAGNE AUX ELECTIONS MUNICIPALES A L'HEURE DU COVID-19 DANS UNE VILLE QUE L'ON NE CONNAIT PAS. METHODE ET RESULTATS, L'EXEMPLE DE MEURSAULT. CONFERE 2020 27ème colloque des Sciences de la conception et de l'innovation, Jul 2020, Online, France. hal-03168912

**HAL Id: hal-03168912**

**<https://hal.science/hal-03168912>**

Submitted on 14 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# MENER UNE CAMPAGNE AUX ELECTIONS MUNICIPALES A L'HEURE DU COVID-19 DANS UNE VILLE QUE L'ON NE CONNAIT PAS. METHODE ET RESULTATS, L'EXEMPLE DE MEURSAULT

Dr Clément Genty<sup>12</sup>

<sup>1</sup> Arts et Métiers Sciences et Technologies, LAMPA, HESAM Université, F-53810 Changé, France

<sup>2</sup> Mairie de Meursault, Place de l'hôtel de ville, F-21190 Meursault, France

*Résumé : Les élections municipales interviennent tous les six ans et permettent d'élire l'échelon territorial le plus proche des français. A cette occasion, des élections par listes ou par individus sont réalisées, selon la taille de la commune concernée. Comment se présenter lors d'une élection de liste dans une ville que l'on ne connaît pas, de surcroît en période de COVID-19 ? Cette étude a pour but de réaliser une étude de cas sur la commune de Meursault, connue pour être la capitale des grands vins blancs de Bourgogne et le lieu de la Paulée de Meursault, repas traditionnel de fin de vendanges. A l'heure du tout numérique, nous comparerons les différents moyens de communication afin de déceler l'importance, notamment, des réseaux sociaux.*

*Mots clés : Innovation, Numérique, Elections Municipales, Crise Sanitaire, COVID-19*

## 1 INTRODUCTION

Les élections municipales sont les élections les plus suivies par la population française selon le CEVIPOF [1] [2]. Aujourd'hui, à l'heure où nous vivons le second tour des élections municipales, le COVID-19 a eu et aura une incidence sur le résultat des élections. Vient à nous la question suivante : comment se présenter dans une ville que l'on ne connaît pas, avec comme objectif :

- De finaliser une liste d'au moins quinze personnes ;
- De présenter un projet concret, du moins réalisable ;
- D'être élu.

L'étude ainsi réalisée de janvier 2020 à mars 2020 a pour objet les élections municipales dans une ville viticole située dans le département de la Côte d'Or. Le sujet étudié, en l'occurrence l'auteur de l'article, s'est présenté, a monté une liste ainsi qu'un programme, et a été élu dans une ville qu'il habite depuis septembre 2019.



**Figure 1. Vue générale de Mulsau (Meursault) entre 1780 et 1789<sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> Edition d'un dessin à la plume et encre de Chine par Jean-Baptiste Lallemand (1716-1803). Numérisation via Gallica - <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b7742417z>

## Méthodologie

Notre étude, réalisée dans un ensemble de trois parties, aura comme objet :

- L'analyse sommaire de la ville traitée, en l'occurrence la ville de Meursault ;
- La création d'une liste de quinze colistiers, incluant le sujet de l'étude ;
- La campagne à proprement parler.

Afin de constituer une liste aux élections municipales, nous procéderons à l'étude empirique des différents moyens mis en place afin d'obtenir une liste de quinze personnes candidates [3] au sein d'un territoire viticole, réputé difficile. Nous développerons sur la méthodologie de la campagne réalisée auprès des habitants de la ville concernée afin de parvenir à un résultat permettant d'accéder au conseil municipal [4] [5].



Figure 2. Vue générale de Meursault en 2020<sup>2</sup>

Enfin, nous développerons sur les résultats des élections, dresserons un modèle empirique et proposerons différentes pistes de vulgarisation scientifique associée.

## 1 PRESENTATION DE LA VILLE TEMOIN : MEURSAULT

### 1.1. Meursault

Situé au sud du département de la Côte d'Or, Meursault est un village de 1445 habitants (2017), connu pour sa production de vin blanc. Tourné originellement vers ce type d'agriculture, Meursault développe aujourd'hui une économie basée sur l'oenotourisme ainsi que sur le vélotourisme.

### 1.2. Histoire

Historiquement, Meursault, village synonyme de production de vins blancs, est plus pauvre que les villages aux alentours, producteurs de vins rouges.

En 1787, Thomas Jefferson (1743-1826), futur Président des Etats-Unis considérait que Meursault était un territoire où les habitants se nourrissaient de pain de seigle et non de pain de froment parce que *la production du vin blanc est moins sûre que celle du rouge* [6].

Le passé de Meursault est étroitement lié à la culture du vin ainsi qu'aux industries périphériques :

- Fabrication de machines spéciales liées à la viticulture/viticulture ;
- Tonnelleries ;
- Moutarderies.

---

<sup>2</sup> Photo personnelle de l'auteur.

### 1.3. Histoire contemporaine

Le développement du marché du vin blanc ne date que du XXe siècle, plus tardivement que celui du vin rouge. Cette évolution fait suite à trois principaux événements agissant tant en matière d'économie viticole qu'en économie touristique :

- 1919 : Création des *Appellations d'Origine Contrôlées* via la *loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine* ;
- 1923 : Création de la Paulée de Meursault. Reprenant le nom du repas de fin de vendange, le Comte Jules Lafon (1864-1940), alors Maire de la commune, crée la première initiative de folklorisation du vignoble [7]. De 35 convives en 1923, la Paulée en rassemble 60 en 1926 et 300 en 1928. Ce type de communication sera systématisé dans les années trente ;
- 1932 : Création du prix littéraire de la Paulée de Meursault. Imaginé par le Comte Jules Lafon et Gaston Gérard (1878-1969) pour les uns ou par Pierre-Léon Gauthier (1888-1939) et Jacques Prieur (1893-1965) pour les autres [8], l'idée d'un prix littéraire sera acté au conseil municipal du 15 décembre 1931 par le Comte Jules Lafon.

Ce prix, selon Lafon, *sera destiné à récompenser l'écrivain, le poète, le journaliste, qui par un livre, une suite d'études ou par sa propagande écrite aura servi la cause des vins de Bourgogne et, parmi eux, aura réservé une large place aux vins de Meursault, en même temps qu'il aura aidé à la résurrection de la « Côte de Meursault » comme productive des grands vins blancs de Bourgogne* [9].

Associé aux actions des propriétaires de Meursault ainsi qu'aux relations que le Comte Jules Lafon a avec le monde parisien, ces différents événements permirent à Meursault de remettre en cause l'hégémonie des négociants de Beaune [10]. D'autre part, et selon les viticulteurs murisaltiens, la publicité des vins blancs de Meursault permet à ses producteurs d'exporter aisément après la seconde guerre mondiale. L'économie viticole se développe alors fermement.

### 1.4 Situation politique

Le passé politique de Meursault reste relativement riche pour une commune de cette taille.

Nous l'avons vu, le Comte Jules Lafon, Maire de Meursault, a participé au développement de son territoire. Originaire du Tarn-et-Garonne, il crée en plus de la Paulée et du prix littéraire éponyme, le *Syndicat d'initiative de Meursault et des pays environnants*, qu'il préside. Conseiller municipal de la première guerre mondiale à 1935, il est reconnu comme cultivé et bénéficie *d'une forte réputation d'honorabilité et d'honnêteté* [9].

Tout comme le comte Jules Lafon, les deux derniers Maires de Meursault ont été élus sur des périodes relativement longues :

- Hubert Rougeot (1926-2018) l'a été de 1975 à 2001 soit 26 ans de mandat. Il a fondé en 1960 l'entreprise éponyme de travaux publics et était viticulteur à Meursault, pionnier de la mécanisation viticole. Il fut le commanditaire du *premier enjambeur de France qui labourait trois rangs et en sulfatait neuf* [11] ;
- Jean-Claude Monnier (1944- ) l'a été de 2001 à 2020, soit 19 ans. Il est l'héritier d'une famille vigneronne exerçant la profession depuis 1720.

Ils ont été élus respectivement à 48 et 57 ans, ce qui correspond à *l'âge d'or du pouvoir* [12].

Jean-Claude Monnier, Maire sortant, ne souhaite pas se représenter. Cette situation est rare : deuxième fois en près d'un demi-siècle. Il convient ainsi de noter cet état de fait afin d'intégrer le conseil.

## 2 CREATION D'UNE LISTE

### 2.1 Tract électoral

Afin d'annoncer la candidature, une distribution de tracts dans les boîtes aux lettres de Meursault a été effectuée le 21 janvier 2020. Cette date est relativement tardive, un recrutement aux élections municipales intervenant originellement sur une temporalité d'une année.

Le tract comporte la notion phare de la méthode de constitution de la liste : la démocratie participative. Bien que cette méthode veuille refaire le jeu de la constitution des listes, la finalité est que les logiques sociales demeurent [13]. Cependant, la création du programme électoral ainsi que les modes de participation citoyenne ont été définies via ce système, ce qui apparaît comme logique [14] [15].

Plusieurs paramètres présents dans le tract dressait une ébauche de programme :

- Baisse démographique ;
- Développement touristique de la commune ;
- Démocratie participative.

### 2.2 Tableau récapitulatif

Méthodes :

- Tract électoral ;
- Communication par le biais d'un site Internet ;
- Communication sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) ;
- Démarchage téléphonique ;
- Deuxième tract électoral ;
- Communication institutionnelle par voie de presse ;
- Porte à porte.

Date	Méthode	Nombres d'échanges à distance	Nombre d'échanges physiques	Nombre de colistiers obtenus
21 janvier 2020	Tract électoral	6	2	0
21 janvier 2020 – 15 mars 2020	Communication par le biais d'un site Internet	40	2	0
21 janvier 2020 – 15 mars 2020	Communication sur les réseaux sociaux - Facebook	3	0	0
21 janvier 2020 – 15 mars 2020	Communication sur les réseaux sociaux - Twitter	0	0	0
10 février 2020 – 26 février 2020	Démarchage téléphonique	287	6	6
10 février 2020	Deuxième tract électoral	6	1	1
3 février 2020	Communication institutionnelle par voie de presse	3	2	2
16 février 2020 – 26 février 2020	Porte à porte	0	212	5

Figure 3. Tableau récapitulatif des différentes méthodes de contact et d'obtention de signatures

Remarques :

- La commune de Meursault comporte 1445 habitants et 1127 inscrits sur les listes électorales ;

- Afin de connaître l'histoire de la commune et les enjeux de la viticulture, trois ouvrages emblématiques ont été consultés : un portant sur l'oenologie [16], un autre portant sur Meursault et son appellation viticole [17]. Enfin, un troisième était un récit historique d'un habitant de Meursault sur la vie quotidienne [18] ;
- Le tract électoral comprenait un lien vers la page [www.meursault2000.com](http://www.meursault2000.com), qui elle-même incluait un questionnaire à l'attention des habitants, des viticulteurs, des commerçants et des associations. Respectivement, il y eut 32, 5, 3 et 3 réponses ;
- La clôture du dépôt des listes est fixée au 27 février 2020 ;
- La campagne de porte à porte a été réalisée à 100 % auprès des habitants du quartier dit *de l'Hopital* ainsi que ceux des habitations à loyer modéré (HLM), suite à la lecture d'un document émanant de la préfecture de Côte d'Or présentant le développement de l'urbanisme à Meursault [19].

### 3 CREATION D'UN PROGRAMME PARTICIPATIF

En raison du COVID-19, trois colistiers refusèrent d'être présents pour la composition du programme électoral. Il a été fait le choix arbitraire de ne convier que six colistiers, les plus jeunes, à la réunion de composition du programme électoral [20]. Sur les six conviés, cinq viendront. Le programme a été réalisé de manière participative, sous couvert de financement associé. Le programme fut articulé autour des idées de l'urbaniste Carlos Moreno qui propose la création d'îlots de vie où tout commerce / service public est disponible à une certaine temporalité de chaque habitant.

Figure 4. Programme Recto/Verso de la liste présentée

### 4 CAMPAGNE MUNICIPALE

La campagne municipale fut réduite à sa plus simple expression :

- Impression/affichage du programme au format double A0 sur le panneau d'affichage de la place du village ;
- Impression/distribution du programme politique ainsi que du bulletin de vote.



**Figure 5. Panneau d'affichage sur la place publique de Meursault**

Une réunion publique, pourtant programmée, ne fut pas réalisée.



## 5 RESULTATS

Le vote, réalisé le 15 mars 2020, était un scrutin par liste et se voyait opposer deux listes:

- Liste soutenue par le Maire sortant, 15 personnes;
- Liste étudiée, 15 personnes.

Remarques:

- Il s'agit du premier scrutin par liste voyant s'opposer deux listes;
- 15 colisiers équivalent à 1% de la population;
- La dernière personne de l'opposition à avoir réussi à intégrer le conseil municipal est l'actuel tête de liste soutenue par le Maire sortant. L'élection avait lieu en 1995.

Désignation	Nombre	Pourcentage 1	Pourcentage 2	Pourcentage 3
<i>Nombre d'habitants</i>	1445			
<i>Nombre d'inscrits</i>	1127	100%		
<i>Absentionnistes</i>	505	44,81%		
<i>Votes</i>	622	55,19%	100%	
<i>Votes blancs</i>	7	0,62%	1,13%	
<i>Votes nuls</i>	29	2,57%	4,66%	
<i>Votes exprimés</i>	586	52%	94,21%	100%
<i>Résultat obtenu</i>	90			15,35%
<i>Nombre de sièges obtenus</i>	1			

**Figure 6. Résultat des élections municipales**

Suite à ces résultats, il est possible d'émettre deux hypothèse:

- **Hypothèse 1: un scrutin par liste est avantageux;**
- **Hypothèse 2: le COVID-19 a eu une influence sur les élections.**

En échangeant avec le candidat tête de liste majoritaire élu, ce dernier a émis l'hypothèse suivante:

- **Hypothèse 3: l'abstention a permis à la liste d'être élue.**

## **5.1 Hypothèse 1 : un scrutin par liste est avantageux**

Meursault n'a pas connu de liste d'opposition depuis les élections municipales de mars 2008. En cette année, la liste du Maire sortant obtenait 78,26% des suffrages exprimés et la deuxième liste 21,74%. Le vote était alors un scrutin majoritaire plurinominal avec panachage.

Aucun candidat de la deuxième "liste" ne fut élu<sup>3</sup>.

En 2020, le vote était un scrutin proportionnel par liste:

- Sur les 15 sièges, 8 sont réservées à la liste majoritaire et la différence, ici 7, est obtenue par proportionnalité des suffrages;
- Il convient de calculer le quotient électoral qui permet de définir le nombre de votes nécessaires afin d'obtenir un siège:  $[[\text{Nombre des votes exprimés}]/7]$  votes . Ce qui est dans notre cas équivaut à 84 (586/7);
- Le reste est réparti selon la plus forte moyenne.

Ainsi, le scrutin a permis à la liste d'obtenir un siège, ce qui n'aurait pas été le cas selon l'ancien type de scrutin (scrutin majoritaire plurinominal avec panachage).

Cependant, il convient de rappeler que ce type de scrutin offre une large majorité à la liste élue, même si la deuxième est à une voix de différence:

- Liste 1: 751 votes, 12 sièges
- Liste 2: 750 votes, 3 sièges

Ce type de scrutin a ainsi ses avantages, mais aussi ses inconvénients.

Remarque: il est possible de consulter sur le site Internet de la préfecture de l'Yonne un outil permettant de simuler les répartitions de sièges selon les résultats obtenus [21].

## **5.2 Hypothèse 2 : le COVID-19 a eu une influence sur les élections**

Le COVID-19 et le battage médiatique associé a eu une influence sur la constitution des listes, sur le nombre réduit de colistiers ayant oeuvré à la réalisation du programme ainsi que sur les élections.

*If the historically low turnout in 2020 had been at its 2014 level, the number of deaths would have been 21.8 percent higher than the one that was recorded. More than three quarters of these additional deaths would have occurred among the individuals aged 80 and above*

Simone Bertoli, Lucas Guichard, Francesca Marchetta, juin 2020 [22]

Bien que le COVID-19 a eu un effet sur les population âgées [23], cet élément de fait n'est arrivé qu'après le premier tour des élections municipales. Il apparaît donc comme abstrait de définir l'impact du COVID-19 sur l'élection municipale à l'échelle de Meursault et son incidence sur les listes élues. Quoiqu'il en soit, le COVID-19 et son effet sur la faible participation n'est pas un motif d'annulation [24]. On pourra cependant se gargariser de la bonne participation à Meursault.

---

<sup>3</sup> Bien que présentées sous forme de listes, les candidatures étaient individuelles, via panachage possible.

### 5.3 Hypothèse 3 : l'abstention a permis à la liste d'être élu

Abstention	44,81%	40%	35%	30%	25%	20%	15%	10%	5%
Votes blancs/nuls	36	36	36	36	36	36	36	36	36
Votes exprimés	586	640	697	753	809	867	922	978	1035
Résultat obtenu	90	90	90	90	90	90	90	90	90
Résultat obtenu - pourcentage	15,36%	14,06%	12,92%	11,95%	11,12%	10,40%	9,76%	9,2%	8,7%
Nombre de sièges obtenus	1	1	1	0	0	0	0	0	0

Figure 7. Influence de l'abstention sur l'obtention du nombre de sièges

Cette hypothèse s'avère validée, pour une abstention inférieure ou égale à 30%, à condition que le résultat obtenu n'évolue pas.

## 6 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Les élections municipales, via le scrutin par liste, permettent à leurs têtes de liste de bénéficier d'une élection aisée, en rapport au système de panachage. Cependant, il convient d'obtenir une liste complète afin d'être candidat et la constitution de cette dernière ne s'obtient que par des moyens humains, loin de toute aide via le numérique.

Car si ce dernier permet d'aider le candidat en connaissant les attentes et coordonnées des électeurs, il convient d'aller les voir directement afin d'obtenir adhésion pleine et entière.

Il apparaît comme ardu de quantifier toute incidence du COVID-19 sur les élections municipales de mars 2020.

Enfin, il convient d'analyser cette situation avec réalisme. Si le COVID-19 et le fonctionnement par liste a été une chance, le risque de reproduction lors d'une autre élection est faible.

## REFERENCES

- [1] Koebel, M. & Vignon, S. *Les enjeux des élections municipales*. Savoir/Agir, 25(3), 9-12. doi:10.3917/sava.025.0009, 2013
- [2] Edelstein, Melvin. «*Une élection purement populaire*»: l'impact de la démocratie sur les élections municipales dans les plus grandes villes à l'automne 1792», *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 349, no. 3, pp. 29-49, 2007
- [3] Farvaque, Étienne, et Nicolas Jean. «*Note de Recherche. Analyse économique des élections municipales : Le cas de la France (1983-2001)*», *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. décembre, no. 5, pp. 945-961, 2007
- [4] Sawickl, Frédéric. «*L'homme politique en campagne. L'élection municipale de Dunkerque en mars 1989*», *Politix*, vol. 28, no. 4, pp. 127-139, 1994
- [5] Dolez, Bernard, et Annie Laurent. *Le vote des villes. Les élections municipales des 11 et 18 mars 2001*. Presses de Sciences Po, 2002.
- [6] Fink Béatrice. *Thomas Jefferson : chef d'État, vigneron, œnophile*. In: Dix-huitième Siècle, n°29. Le vin. pp. 37-50, 1997
- [7] Laferté, Gilles. «*La mise en folklore des vins de Bourgogne : la « Paulée » de*

- Meursault* », Ethnologie française, vol. 33, no. 3, pp. 435-442, 2003
- [8] Bazin, Jean-François. *Le vin de Bourgogne*, Dunod, 264p, 2015
- [9] Gilles Laferté. *La production d'identités territoriales à usage commercial dans l'entre-deux-guerres en Bourgogne*. Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales, INRA Editions, 62, pp.65-95. □hal-01200936, 2002
- [10] Robert Boyer, Denis Boyer, Gilles Laferte. *La connexion des réseaux comme facteur de changement institutionnel : l'exemple des vins de Bourgogne*. □halshs-00587708□, 2007
- [11] Cannard, Henri. *Meursault et ses Vignobles*, IMB Vesoul, 111p, 2000
- [12] Koebel (M.), «*Les élus municipaux représentent-ils le peuple ? Portrait sociologique* », Métropolitiques, 2012.
- [13] Bilella, Mario. « *Prôner la participation, chercher la distinction. Petite bourgeoisie culturelle et innovation politique* », Études rurales, vol. 204, no. 2, pp. 146-167, 2019
- [14] Casillo, Ilaria. « *La démocratie participative à la une des élections municipales de 2020 : « Garder le pouvoir, mais partager la décision »* », Tous urbains, vol. 29, no. 1, pp. 42-44, 2020
- [15] Talpin, Julien. « *La démocratie participative marginalisée par le pouvoir local* », Savoir/Agir, vol. 25, no. 3, pp. 23-30, 2013
- [16] Berdin, Gilles. *Autour d'une bouteille avec Denis Dubourdieu : l'œnologie dans tous ses états*. Elytis, 252p, 2012
- [17] Sadrin, Paul & Sadrin, Anny. *Meursault*, Jacques Legrand, 191p, 1994
- [18] Ghio, Jean. *La guerre et moi*, édition à compte d'auteur, 210p, 2003
- [19] Préfecture de Côte d'Or. *Meursault « une gare des champs »*, disponible sur Internet, consulté le 25 juin 2020 : [http://www.cote-dor.gouv.fr/IMG/pdf/fiche\\_terrain\\_Meursault\\_cle0e944e-1.pdf](http://www.cote-dor.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_terrain_Meursault_cle0e944e-1.pdf), 2020
- [20] Genty, Clément. *Des Arts & Métiers à Meursault*, Messages SAS, 121p, 2020
- [21] Préfecture de l'Yonne. *Calcul de la répartition des sièges*, disponible sur Internet, consulté le 25 juin 2020 : <http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-et-Elections/Les-elections/Les-elections-locales/Elections-municipales-de-mars-2014/Municipales-2014-foire-aux-questions2/Calcul-de-la-repartition-des-sieges>, 2020
- [22] Simone Bertoli, Lucas Guichard, Francesca Marchetta. « *Turnout in the Municipal Elections of March 2020 and Excess Mortality during the COVID-19 Epidemic in France* », IZA DP No. 13335, IZA – Institute of Labor Economics, 22p, 2020
- [23] Williamson et al. « *OpenSAFELY: factors associated with COVID-19-related hospital death in the linked electronic health records of 17 million adult NHS patients.* ». medRxiv, disponible sur Internet, consulté le 25 juin 2020: <https://www.medrxiv.org/content/10.1101/2020.05.06.20092999v1.full.pdf>, 2020
- [24] Rédaction de Le courrier des Maires, *Municipales 2020 : « la faible participation n'est pas un motif d'annulation »*. Le courrier des maires, disponible sur Internet, consulté le 25 juin 2020: <http://www.courrierdesmaires.fr/88289/municipales-2020-la-faible-participation-nest-pas-un-motif-dannulation/>, 2020

Contact principal : Clément Genty – [clement.genty@ensam.eu](mailto:clement.genty@ensam.eu)

Coordonnées

Dr Clément Genty – Chercheur associé  
Arts & Métiers ParisTech – Laval Virtual Center  
Rue Marie Curie  
53810 Changé

Dr Clément Genty – Conseiller Municipal  
Mairie de Meursault  
Place de l'Hotel de ville  
21190 Meursault